



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 26 septembre 2018 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Cédric Tessier et mesdames les conseillères Renée Amyot et Nathalie Lemieux formant quorum du comité.

Monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, monsieur et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Andrée Loyer, directrice administrative, Melvin Jomphe, directeur de cabinet, et M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2018-715

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 5 ET 12 SEPTEMBRE 2018**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 5 et 12 septembre 2018 a été remise aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2018-716

**2018 SP 177 - SERVICES PROFESSIONNELS - LEVÉS TERRAIN - PROJETS D'INFRASTRUCTURES - PTI 2019 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour les services professionnels d'arpentage pour la réalisation de levés terrain pour les projets d'infrastructures PTI 2019, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées le 2 août 2018, et ce, en conformité avec l'article 6 du cahier Avis aux soumissionnaires qui précise qu'un même soumissionnaire ne peut obtenir qu'un maximum d'un lot et après évaluation par un comité de sélection, conformément à la grille d'évaluation autorisée, à savoir :

- À la firme WSP Canada inc., 979, avenue de Bourgogne, bureau 450, Québec, Québec, G1W 2L4, pour un montant total de 53 750,81 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final pour le lot 1;
- À la firme Nadeau, Fournier arpenteurs-géomètres inc., 428, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1L8, pour un montant total de 56 603,34 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le deuxième meilleur pointage final pour le lot 2;
- À la firme Bussièrès Bérubé Genest Schnob, arp-géo inc., 73, rue Laval, Gatineau, Québec, J8X 3H2, pour un montant total de 47 484,68 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le deuxième meilleur pointage final pour le lot 3.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30828-114-17865	49 081,65 \$	Aqueduc, égouts, sentiers cyclables, ponts, trottoirs - 18-3080 – Levés terrain – Projets 2019
06-30828-114-17866	51 686,39 \$	Aqueduc, égouts, sentiers cyclables, ponts, trottoirs - 18-3080 – Levés terrain – Projets 2019
06-30828-114-17867	43 359,84 \$	Aqueduc, égouts, sentiers cyclables, ponts, trottoirs - 18-3080 – Levés terrain – Projets 2019
04-13493	6 864,05 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 846,90 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 septembre 2018.

Adoptée

CE-2018-717

**DÉROGATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 44-2003 CONCERNANT LE BRUIT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU AFIN D'AUTORISER LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE L'OUTAOUAIS À FAIRE EXÉCUTER DES TRAVAUX HORS DES HEURES PERMISES SUR LE BOULEVARD LORRAIN - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU LAC-BEAUCHAMP ET DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN-FRANÇOIS LEBLANC ET JEAN LESSARD**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société de transport de l'Outaouais doit réaliser des travaux d'infrastructures souterraines (égouts, aqueduc et feux de circulation) pour leur nouvelle station du boulevard Lorrain;

**CONSIDÉRANT QUE** les services doivent traverser le boulevard Lorrain;

**CONSIDÉRANT QUE** la largeur du boulevard Lorrain ne permet pas d'effectuer les travaux en laissant une voie de circulation ouverte, donc les travaux nécessiteront la fermeture complète du boulevard au nord de la voie ferrée;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux étaient prévus se faire pendant le mois de juillet 2018 ou le mois d'août 2018 (résolution numéro CE-2018-590 du 3 juillet 2018) mais que ceux-ci ont pris du retard et devront se poursuivre en septembre et octobre 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** les retards exigent que les travaux se poursuivent pendant une fin de semaine complète en septembre ou octobre 2018, du samedi 7 h au dimanche 21 h, afin de minimiser le plus possible l'impact sur la circulation;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soit du lundi au samedi entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif si un immeuble servant d'hébergement se situe à moins de 150 m des travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux seront réalisés hors des périodes permises par le règlement numéro 44-2003 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise une dérogation au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin d'autoriser la Société de transports de l'Outaouais à faire réaliser des travaux sur le boulevard Lorrain pendant une fin de semaine (nuit et dimanche) des mois de septembre et octobre 2018.

De plus, ce comité demande à la Société de transports de l'Outaouais d'aviser le Service des infrastructures de l'horaire exact des travaux au moins cinq jours ouvrables avant la réalisation de ceux-ci.

Adoptée

**CE-2018-718**

**SOUSSION 2018 SP 165 - FOURNITURE DE POUBELLES À DEUX VOIES - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Rotoplast inc., 127, rue Maple Dale, East Farnham, Québec, J2K 4M5, pour la fourniture de poubelles à deux voies, déchets et recyclage, selon les prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif sur trois ans de 129 658,31 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 26 juillet 2018, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat sera valide trois ans à partir de la date d'adjudication par le comité exécutif de la Ville de Gatineau. Après la première année du contrat, les prix unitaires seront indexés selon l'indice des prix à la consommation.

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires aux budgets 2019 à 2021 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-12019-001-17862	27 465,11 \$	Récupération des matières recyclables hors-foyer - Achat de poubelles à deux voies
02-71420-692-17863	11 999,99 \$	Entretien des parcs et de l'aménagement – Équipement non capitalisable
04-13493	1 879,52 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 874,82 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 septembre 2018.

Adoptée

**CE-2018-719**

**SOUSSION - 2018 SP 209 - FOURNITURE ET LIVRAISON DE SACS DE PLASTIQUE POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES – SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Sacs Industriels inc., 7900, rue Jean-Brillon, Lasalle, Québec, H8N 2L5, pour la fourniture et la livraison de sacs de plastique pour la collecte des ordures ménagères, selon les prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 131 473,91 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 21 août 2018, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-45545-645-17864	120 053,20 \$	Plan de gestion des matières résiduelles - 2016-2020 - Fournitures spécialisées
04-13493	5 717,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 703,21 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2018.

Adoptée

CE-2018-720\*

**BAIL - LOCATION D'ESPACE SUR LE TOIT DE L'IMMEUBLE DU 50, RUE VICTORIA - INSTALLER ET MAINTENIR UNE ANTENNE DE TÉLÉCOMMUNICATION - LOT 1 621 263 DU CADASTRE DU QUÉBEC - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des infrastructures a installé sur le toit de l'immeuble situé au 50, rue Victoria, lot 1 621 263 du cadastre du Québec, appartenant au gouvernement fédéral et géré par Services publics et Approvisionnement Canada, une antenne de télécommunication et de l'équipement connexe, pour les besoins en gestion de la circulation automobile;

**CONSIDÉRANT QU'**un bail avec le gouvernement fédéral a été négocié pour le site choisi, pour l'installation et le maintien de l'antenne;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des biens immobiliers, après négociations et sous la recommandation du Service des infrastructures est favorable à cette location :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'approuver le bail à intervenir entre le gouvernement fédéral et la Ville de Gatineau, pour la location d'espace sur le toit de l'immeuble situé au 50, rue Victoria, pour l'installation et l'entretien par la Ville, d'une antenne de télécommunication et de l'équipement connexe, afin de répondre aux besoins en gestion de la circulation automobile dans le centre-ville de Gatineau, aux principales conditions suivantes :
  - bail d'une durée de cinq ans, rétroactif au 1<sup>er</sup> décembre 2017 et se terminant le 31 décembre 2022;
  - une option de renouvellement de cinq ans est accordée à la Ville de Gatineau, à un loyer à être renégocié;
  - loyer annuel de 3 300 \$ plus les taxes applicables;
- d'autoriser le Service des biens immobiliers à effectuer la gestion en bonne et due forme du bail, en s'assurant du respect des termes et conditions du bail annexé à la présente résolution;
- d'autoriser le trésorier à puiser, à même le poste budgétaire 02-30130-511 de la Division des services techniques du Service des infrastructures, les fonds nécessaires pour donner suite à la présente résolution pour toute la durée du bail et de l'option de renouvellement, s'il y a lieu, et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la résolution.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins des présentes.  
Un certificat du trésorier a été émis le 20 septembre 2018.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2018-721\*

**BAIL - LOCATION D'ESPACE SUR LE TOIT DE L'IMMEUBLE DU 10, RUE WELLINGTON - INSTALLER ET MAINTENIR UNE ANTENNE DE TÉLÉCOMMUNICATION - LOTS 1 619 775 ET 1 619 776 DU CADASTRE DU QUÉBEC - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des infrastructures a installé sur le toit de l'immeuble situé au 10, rue Wellington, lots 1 619 775 et 1 619 776 du cadastre du Québec, appartenant au gouvernement fédéral et géré par Services publics et Approvisionnement Canada, une antenne de télécommunication et de l'équipement connexe, pour les besoins en gestion de la circulation automobile;

**CONSIDÉRANT QU'**un bail avec le gouvernement fédéral a été négocié pour le site choisi, pour l'installation et le maintien de l'antenne;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des biens immobiliers, après négociations et sous la recommandation du Service des infrastructures est favorable à cette location :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'approuver le bail à intervenir entre le gouvernement fédéral et la Ville de Gatineau, pour la location d'espace sur le toit de l'immeuble situé au 10, rue Wellington, pour l'installation et l'entretien par la Ville, d'une antenne de télécommunication et de l'équipement connexe, afin de répondre aux besoins en gestion de la circulation automobile dans le centre-ville de Gatineau, aux principales conditions suivantes :
  - bail d'une durée de cinq ans, rétroactif au 1<sup>er</sup> décembre 2017 et se terminant le 31 décembre 2022;
  - une option de renouvellement de cinq ans est accordée à la Ville de Gatineau, à un loyer à être renégocié;
  - loyer annuel de 3 300 \$ plus les taxes applicables;
- d'autoriser le Service des biens immobiliers à effectuer la gestion en bonne et due forme du bail en s'assurant du respect des termes et conditions du bail annexé à la présente résolution;
- d'autoriser le trésorier à puiser, à même le poste budgétaire 02-30130-511 de la Division des Services techniques du Service des infrastructures, les fonds nécessaires pour donner suite à la présente résolution pour toute la durée du bail et de l'option de renouvellement, s'il y a lieu, et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la résolution.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins des présentes.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 septembre 2018.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2018-722

**SOUSSION 2018 SP 161 - TAMISAGE DE BALAYURES DE RUES – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme 6535755 Canada inc., Paysagiste Envert & Fils, 1662, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y7, pour le tamisage de balayures de rues, pour un montant approximatif pour trois années de 193 158 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 24 juillet 2018, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets des années 2019 et 2020 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-31240-521	193 158 \$	Balayage et arrosage – Entretien et réparation des infrastructures

Un certificat du trésorier a été émis le 20 septembre 2018.

Adoptée

CE-2018-723

**SOUSSION 2018 SP 157 - FOURNITURE D'UN CAMION 10 ROUES AVEC ÉCUREUR D'ÉGOUT, VIDE-PUISARD - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Les Équipements C.M. inc., 350, rue Charles-Marchand, Repentigny, Québec, J5Z 4P1, pour la fourniture d'un camion 10 roues avec écurer d'égout, vide-puisard incluant, option 1, électro-aimant et, option 2, manette de contrôle, pour un montant total de 623 836,24 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 10 juillet 2018, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30804-016-17868	500 000 \$	Achat de véhicules et d'équipements d'automobile - Écurer – 320HC284
06-30767-014-17869	69 645,64 \$	Achat de véhicules et d'équipements d'automobile - Service des travaux publics et autres fourgonnettes ¼ de tonne - 145BC504
04-13493	27 129,21 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	27 061,39 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 septembre 2018.

Adoptée

CE-2018-724

**SOUSSION 2018 SP 156 - LOCATION DE CHARGEUR SUR ROUES SANS OPÉRATEUR - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la Location d'équipement Battlefield (QM) – Toromont CAT, 61, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2, pour la location de chargeur sur roues, avec équipements, sans opérateur nécessaire à l'exécution des divers travaux municipaux, en tenant compte des prix et de la disponibilité des équipements, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 juin 2018, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les taux de location seront en vigueur à partir de la date d'adjudication, et ce, pour une durée de trois ans.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets de 2019, 2020 et 2021 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 septembre 2018.

Adoptée

CE-2018-725

**SOUSSION 2018 SP 182 - FOURNITURE DE TROIS FOURGONNETTES UTILITAIRES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Carle Ford inc., 901, rue Dollard, Gatineau, Québec, J8L 3T4, pour la fourniture de trois fourgonnettes utilitaires pour un montant total de 132 000 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 26 juillet 2018, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30836-023-17870	65 499,96 \$	Remplacement de véhicules et machinerie-Service des travaux publics et Service de police - Autres fourgonnettes (sij) 330PV019
06-30836-024-17871	23 046,49 \$	Remplacement de véhicules et machinerie-Service des travaux publics et Service de police - Autres fourgonnettes (sij) 330PB020
11-17007-002-17872	30 000 \$	Achat de véhicules et d'équipements – Fourgonnettes ¼ de tonne - 145ID513
11-14006-001-17873	1 987,14 \$	Ajout de véhicules et équipements – Pompe mobile, aqueduc et égouts
04-13493	5 740,38 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 726,03 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 septembre 2018.

Adoptée

CE-2018-726

**ÉVALUATION DE RENDEMENT INSATISFAISANT - SOUMISSION 2016 SP 242 - FOURNITURE DE VESTES PARE-BALLES POUR POLICIERS - SERVICE DE POLICE ET SOUMISSION 2015 SP 250 - FOURNITURE DE VÊTEMENTS POUR EMPLOYÉS COLS BLEUS ET CONTREMAÎTRES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par ses résolutions numéros CE-2016-252 du 6 avril 2016 et CE-2017-444 du 17 mai 2017, adjugeait des contrats à la firme Équipement de sécurité Universel inc. respectivement pour la fourniture de vêtements pour les employés cols bleus pour un montant de 135 305,46 \$ incluant les taxes, et pour la fourniture de vestes pare-balles pour les policiers pour un montant pour trois ans de 209 507,46 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2018-562 du 4 juillet 2018, résiliait les contrats avec la firme Équipement de sécurité Universel inc.;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs problématiques sont survenues dans la gestion contractuelle principalement dans le dossier des vestes pare-balles, et ce, sans améliorations de la part de la firme après plusieurs interventions;

**CONSIDÉRANT QUE** les demandes de soumissions publiques prévoyaient que la Ville de Gatineau effectuerait une évaluation de rendement continue durant l'exécution des contrats avec rétroaction au fournisseur, le tout selon les dispositions prévues à la Loi sur les cités et villes;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de police a procédé à une évaluation de rendement insatisfaisant de la firme Équipement de sécurité Universel inc. visant à refuser toute soumission reçue de cette firme pour une période de deux ans;

**CONSIDÉRANT QUE** l'évaluation de rendement a été transmise à la firme Équipement de sécurité Universel inc. le 11 juillet 2018 et que celle-ci n'a transmis aucun commentaire à la Ville :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine l'évaluation de rendement insatisfaisant de la firme Équipement de sécurité Universel inc. pour la fourniture des vestes pare-balles et autorise la Division de l'approvisionnement à inscrire ce fournisseur sur la liste des entrepreneurs ou des fournisseurs ayant eu une évaluation de rendement insatisfaisant, et ce, pour une période de deux ans.

Adoptée

CE-2018-727

**EXTINCTION D'UNE SERVITUDE PUBLIÉE SOUS LE NUMÉRO 117 645 AU BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE HULL - LOTS 1 085 719 ET 1 085 721 DU CADASTRE DU QUÉBEC - 304 À 306, BOULEVARD SAINT-JOSEPH - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER**

**CONSIDÉRANT QU'**aux termes d'un acte de vente par l'ex-Ville de Hull en faveur de Dominion Stores Limited et publié au Bureau de la publicité des droits de Hull sous le numéro 117 645, une servitude incluant différentes restrictions et obligations de construction contre le lot 144-1-9, Cité de Hull, circonscription foncière de Hull a été enregistrée;

**CONSIDÉRANT QUE** ce lot est dorénavant connu comme étant les lots 1 085 719 et 1 085 721 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'obtention de la servitude, les règlements de zonage et relatif aux plans d'implantation ou d'intégration architecturale en vigueur encadrent les conditions d'utilisation et de construction relativement à ces immeubles, et que conséquemment, ces droits et obligations, tel que créés aux termes de l'acte publié sous le numéro 117 645 au Bureau de la publicité des droits de Hull ne sont plus requis;

**CONSIDÉRANT QUE** les droits publiés aux termes de cette servitude entravent les droits du propriétaire de cet immeuble;

**CONSIDÉRANT QU'**après consultation des services municipaux concernés, il appert qu'une telle extinction de la servitude n'aurait aucune incidence pour la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette extinction de servitude :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise l'extinction de la servitude de restrictions et d'obligations de construction publiée au Bureau de la publicité des droits de Hull sous le numéro 117 645.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Adoptée

CE-2018-728

**SUBVENTION DE 5 000 \$ - CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR L'ASSOCIATION RÉCRÉATIVE LES JARDINS DU CHÂTEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 000 \$ à l'ordre de l'Association récréative Les Jardins du Château, 100, rue du Château, Gatineau, Québec, J9A 1T3, à titre de subvention pour la campagne de financement pour la restauration de l'immeuble.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	5 000 \$	Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin - District électoral du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds a été effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79935-692	5 000 \$		Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin - District électoral du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Équipement Non-capitalisable
02-79935-972		5 000 \$	Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin - District électoral du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 septembre 2018.

Adoptée

CE-2018-729

**SOUSSION 2018 SP 022 - SERVICES PROFESSIONNELS - PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Jean-Yves Lecomte, psychologue, 181, rue Principale, suite C-12, Gatineau, Québec, J9H 6A6, pour les services professionnels pour le programme d'aide aux employés pour un montant approximatif sur deux ans de 999 950 \$ exempt de taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 juin 2018, et ce, comme étant la seule soumission reçue et s'étant qualifiée après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Le contrat sera d'une durée de deux ans prenant effet à compter du 13 octobre 2018.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires :

<b>POSTE</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-16100-411	Ressources humaines – Services professionnels

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets 2019 et 2020 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 septembre 2018.

Adoptée

---

**MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**  
Maire et président  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif